



Vol. I.—No. 31.

MONTREAL, JEUDI, 4 AOUT, 1870.

{ ABONNEMENT \$2 50
{ PAR NUMERO 5 CENTIMS.

Nous prenons la liberté d'annoncer à messieurs les marchands qu'ils trouveront des avantages à annoncer maintenant dans notre journal. Ces avantages sont faciles à constater; dans tous les pays on reconnaît l'importance qu'il y a d'annoncer dans un journal illustré; malgré que le prix des annonces y soit beaucoup plus élevé que dans les autres journaux. Un journal illustré se conserve; il est là, sur la table, sans cesse exposé aux regards de tout le monde; une annonce, par conséquent, y est beaucoup plus vue que dans tout autre journal. Nous ne pouvons prendre d'ailleurs qu'un petit nombre d'annonces; ce qui est encore un grand avantage. Quant à notre circulation, elle est suffisamment connue maintenant pour que nous nous dispensions d'en parler.

Nous appelons l'attention de messieurs les marchands sur ces remarques et nous les prions de réfléchir s'ils ne devraient pas encourager une entreprise nationale en faisant une bonne affaire.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 4 AOUT, 1870.

Le portrait et la biographie du célèbre juge Vaillères paraîtront dans notre prochain numéro.

« LE FRANC-PARLEUR. »

C'est là le nom d'un journal satirique que vont publier et rédiger MM. Adolphe Ouimet et B. A. Testard de Montigny. Les noms des propriétaires sont tout un programme et assurent le succès du journal: ils sont écrivains de talent, d'esprit et de mérite. Nos lecteurs se rappellent encore les charmantes chroniques de M. Ouimet publiées dans *L'Opinion Publique* et M. de Montigny a déjà fait ses preuves dans la *Revue Canadienne* et par la publication d'un ouvrage de droit considérable et de la plus grande importance. Le numéro-spécimen, paru le 28 juillet, est très joli et très bien fait. Le second numéro paraîtra dans un mois, pour ensuite continuer sans interruption chaque semaine. Nous souhaitons longue vie et prospérité au *Franc-Parleur*.

J. A. MOUSSEAU.

POUR LA FRANCE.

Sous ce titre, *l'Événement* a écrit un fort bon article, dont le but est de provoquer ici un mouvement sympathique en faveur de la France, à l'instar de celui qui se produit aux États-Unis partout où il y a un centre de population française. Voici les conclusions de cet article:

« Une souscription populaire aurait un immense succès. Le chiffre de la souscription pourrait être fixé à une somme légère, afin de donner à tous le moyen de s'inscrire. Il n'y a pas un Canadien-français, soit au Canada, soit aux États-Unis, qui ne tînt à honneur de mettre son nom sur la liste. Ajoutons que dans les circonstances présentes, au moment où tant de questions sont en suspens, où notre avenir se discute, cette manifestation atteindrait plus d'un résultat. Ce

serait une façon de se compter, d'affirmer notre esprit national, de passer la revue de nos forces. »

Un autre journal, dont le nom nous échappe, suggère de prier les Irlandais du Canada de prendre part à ce mouvement. Ils le feraient de grand cœur comme ils le font en Irlande et aux États-Unis. L'idée est bonne, très patriotique et a un merveilleux à-propos. Il est en effet plus que temps que les Canadiens-Français et tous les catholiques de la Puissance s'affirment, en face des démonstrations si hostiles et si fanatiques de nos tendres amis d'Ontario.

J. A. M.

M. HOLTON S'EXPLIQUE.

Une nouvelle lettre du député de Châteauguay accentue davantage sa séparation du parti annexioniste. On dit que l'Hon. M. A. A. Dorion partage sa manière de voir; tout le monde qui s'occupe de politique sérieuse sera content de voir deux hommes de cette valeur adopter une ligne de conduite qui les rendra possibles. Voici cette lettre:

A l'Éditeur du *Herald*.

« Monsieur.—On m'a si généralement attribué la paternité de la correspondance signée *Anglo-Canadian* et qui a paru il y a trois semaines, qu'un plus long déguisement serait inutile. J'ai publié cette lettre sous le voile de l'anonyme, non parce que je craignais de prendre la responsabilité d'opinions que je n'ai jamais cherché à cacher; mais parce que j'ai cru que le but de ma lettre serait plus sûrement atteint en ayant soin d'exclure de la discussion tout élément personnel. Considérant la tentative de lancer la question de l'indépendance dans l'arène politique comme extrêmement imprudente et pleine de périls pour le parti libéral du Bas-Canada dont jusqu'ici j'ai partagé la fortune, mon dessein était, par un calme et sincère exposé de quelques-unes des considérations qui surgissent à la base même de la question, de fixer l'attention sans blesser les susceptibilités d'amis estimables, dont quelques-uns, il y avait raison de le croire, allaient commettre ce que je ne puis m'empêcher d'appeler une grave faute politique, en donnant leur concours à la formation d'un parti distinct pour l'agitation de la question de l'indépendance immédiate. »

« Si haut qu'il faille estimer les liens de parti dans un pays jouissant d'institutions parlementaires, et honorer la fidélité à ses amis, il serait absurde de prétendre que sur une question aussi importante que celle-ci, les obligations ordinaires de parti puissent être invoquées pour contraindre la conscience et diriger l'action des membres d'une organisation politique formée dans un but différent. Au contraire, il est évident que si cette question devient réellement une question pratique, elle efforcera les autres question et amènera une réorganisation complète des partis. Jusqu'ici, il est de fait que ce sont plutôt les conservateurs que les libéraux, plutôt les journaux ministériels que les journaux libéraux qui ont paru incliner en faveur de l'indépendance; mais l'expérience du passé doit enseigner aux libéraux à ne juger qu'avec la plus grande circonspection de la valeur réelle des déclarations que nous entendons faire parfois aux hommes politiques conservateurs ou des théories que nous trouvons dans les journaux conservateurs. »

« Ma propre position sur cette question est bien simple et je vais l'expliquer nettement. Dans la situation actuelle, je ne crois pas que l'indépendance soit chose désirable ni que l'on puisse l'atteindre. Je ne crois pas qu'il existe parmi nous de causes suffisantes pour produire une Révolution, je ne crois pas, qu'en l'absence de pareilles causes, on puisse amener notre population à souhaiter une révolution. Etant de cet avis, je dois blâmer une agitation qui restera stérile quant à l'objet qu'elle a en vue, mais qui peut être fertile en désastres pour le pays, en ce qu'elle affaiblira, si elle ne détruit pas, le vrai parti libéral, qui à l'heure qu'il est gagne rapidement du terrain à travers toute la Puissance. »

« L. H. HOLTON. »

FONDATION DE LA PROVIDENCE.

UNE FEMME DISTINGUÉE.

Nous recevons de M. Jean Girouard, de St. Benoît, une lettre bien précieuse et que nous sommes extrêmement heureux de

reproduire. C'est le récit d'une visite faite par un homme remarquable à l'établissement de Mme Gamelin, l'ange des prisonniers politiques de 1837-38, et la fondation de la Providence. Mille remerciements à M. Girouard!

(Correspondance d'un de nos contemporains au sujet du Couvent de la Providence à Montréal.)

Montréal, Nov. 6 1841.

Notre vieux, ma bonne amie, a dû le dire tout ce que j'aurais pu t'écrire par lui; et puis il te portait des gazettes et une lettre que j'avais donnée à _____ pour toi, mais qu'il m'avait apportée ayant laissé le voyage de _____ pour celui de Nicolet. N'ayant rien de nouveau à te marquer je vais te faire part des souvenirs qui me restent d'une visite que j'ai dernièrement faite dans la maison de Providence établie par Mme Gamelin.

Il y avait longtemps que je désirais aller voir Mme Gamelin. La reconnaissance m'en faisait un devoir; car je vous ai souvent entretenu de toutes les peines que cette bonne dame s'était données pour secourir les pauvres prisonniers, et cela, dans un temps où un pouvoir farouche faisait, pour ainsi dire, un crime de l'humanité et de la bienfaisance. Dans ces temps malheureux, les femmes seules se montrèrent au dessus des circonstances et soutinrent un courage que le sombre despotisme voulait entièrement abattre.

Les femmes, oui les femmes, sont, sans contredit, la meilleure partie des êtres de la création. On dirait qu'elles ont l'instinct du bien et de la vertu, et elles sont ou ne peut plus ingénieuses et admirables quand il s'agit de venir au secours de toutes les espèces d'infortunés. On dirait une mission spéciale qu'elles auraient reçue du ciel et qu'il faut qu'elles remplissent nécessairement. Rien ne les arrête, veilles, fatigues, dégoûts; elles surmontent tous les obstacles, elles bravent tout, et rien ne peut résister à lardeur de leur charité. Leur faiblesse physique comparativement à l'homme, loin de donner à celui-ci une supériorité marquée par la nature, le place, suivant moi, dans une infériorité morale qui nous étonne d'autant plus qu'on est moins en état d'en apprécier les causes. Mais comme le dit un auteur qui ne m'abandonnera jamais. « La charité, l'amour explique tout, est capable de tout. »

L'excellente femme dont je viens de parler ne trouvait plus dans les donjons de l'inquisition politique de malheureux compatriotes à secourir, à consoler; mais ses entrailles de chrétienne lui ont bientôt fait découvrir d'autres objets non moins dignes de sa sollicitude. Jetez donc du côté Legouvé (ce livre que notre vénérable ami, M. de La Mothe, avait donné à Mme Dumouchel et à toi) et tous les pompeux et élégants éloges du même genre, et venez avec moi chez Mme Gamelin.

J'avais vu la charité chrétienne prendre sous sa protection l'infortuné dès son entrée dans le monde; j'avais vu le pauvre petit innocent enfant de la faiblesse, de l'amour, du crime ou de l'extrême misère, recueilli dès sa naissance par les mains de la religion et sauvé d'une fin prématurée. Il me restait à voir l'humanité trouver les mêmes secours au bout de sa course. Mais ici ce ne sont plus des soins à donner à d'innocentes petites créatures, soins souvent payés par le doux sourire de l'enfance, c'est l'humanité dans sa décrépitude, dans son état le plus déplorable, dans ses formes les plus repoussantes, j'oserais dire les plus hideuses.

Bon Dieu! pourquoi ne pas mourir dans l'âge de la santé et de la force? Faut-il attendre que nous soyons cruellement abandonnés par les sens qui nous mettent en rapport avec tout ce qui nous entoure et surtout avec nos semblables? Pourquoi donc attendre que nous soyons assailli par toutes les infirmités et les douleurs qu'amène la vétusté de la machine corporelle et lorsqu'il ne nous reste plus qu'une espèce de vie végétative, et que le sentiment de la souffrance. Eh! bien, c'est lorsque, pour comble d'infortune, ces mots sont joints à la misère et au dénûment, que la vertu d'une femme est venue au secours de tous ces malheurs. Sans richesses, sans pouvoir, sans moyens apparens, elle est venue à bout de mettre son plan charitable à exécution. Encore un peu de temps et elle aura bâti, avec l'aide de quelques Dames charitables de Montréal et sur un terrain qu'elle a acheté auprès de l'Évêché un hospice précieux et bien approprié à son objet. Le pouvoir civil a reconnu et sanctionné son existence, et l'Évêque de ce diocèse vient de lui donner un mandement d'institution. Ce mandement, dont j'ai pris communication, respire la tendre sollicitude et la douce piété qui caractérisent ce vertueux prélat. Pour le présent Mme Gamelin se trouve resserré dans